

# **VALIDITÉ DU CERCLE DE LANCEMENT**

N'importe lequel des joueurs de l'équipe ayant gagné le tirage au sort choisit le point de départ et trace sur le sol un cercle tel que les pieds de tous les joueurs puissent y être posés entièrement. Toutefois il ne peut mesurer moins de 35 cm. ni plus de 50 cm. de diamètre. **En cas de cercle matérialisé, celui-ci doit avoir obligatoirement un diamètre intérieur de 50 cm.**

**Le cercle de lancement, valable pour les trois jets consécutifs auxquels a droit l'équipe, doit être tracé ou placé à l'intérieur du terrain de jeu, à plus d'un mètre de tout obstacle et, dans les compétitions en terrain libre, à au moins deux mètres d'un autre cercle de lancement utilisé.**

A la fin de la mène, le cercle doit être tracé ou posé autour du but, sauf si la distance réglementaire de lancer du but ne peut être respectée.

L'équipe qui va lancer le but doit effacer tous les cercles de lancement situés à proximité de celui qu'elle va utiliser.

**L'intérieur du cercle peut être nettoyé entièrement, n'importe quand durant la mène, mais devra être remis en l'état à la fin de celle-ci ou, au plus tard, avant de lancer le but de la mène suivante.**

Le cercle n'est pas considéré comme terrain interdit.